

FINANCES

Budget principal du CIAS - créances irrécouvrables - Admission en non-valeur

1 DOCUMENT - Publié le 27 juin 2024

CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL
D'AGGLOMÉRATION

Conseil d'Administration
Séance du 27 juin 2024 à 17h00

Siège du conseil de Grand Lac, 1385 Boulevard Louis Trépoit-Alexis-Bélair

Ordre du jour	Intervenant	Minutes	Présent
1. Ouverture de la séance			
2. Adoption de l'ordre du jour			
3. Adoption du rapport de gestion			
4. Adoption du budget principal			
5. Adoption du budget des dépenses			
6. Adoption du budget des recettes			
7. Adoption du budget des dépenses de fonctionnement			
8. Adoption du budget des dépenses de capital			
9. Adoption du budget des recettes de fonctionnement			
10. Adoption du budget des recettes de capital			
11. Adoption du budget des dépenses de fonctionnement de la section des services			
12. Adoption du budget des dépenses de capital de la section des services			
13. Adoption du budget des recettes de fonctionnement de la section des services			
14. Adoption du budget des recettes de capital de la section des services			
15. Adoption du budget des dépenses de fonctionnement de la section des services de la section des services			
16. Adoption du budget des dépenses de capital de la section des services de la section des services			
17. Adoption du budget des recettes de fonctionnement de la section des services de la section des services			
18. Adoption du budget des recettes de capital de la section des services de la section des services			
19. Adoption du budget des dépenses de fonctionnement de la section des services de la section des services			
20. Adoption du budget des dépenses de capital de la section des services de la section des services			
21. Adoption du budget des recettes de fonctionnement de la section des services de la section des services			
22. Adoption du budget des recettes de capital de la section des services de la section des services			
23. Adoption du budget des dépenses de fonctionnement de la section des services de la section des services			
24. Adoption du budget des dépenses de capital de la section des services de la section des services			
25. Adoption du budget des recettes de fonctionnement de la section des services de la section des services			
26. Adoption du budget des recettes de capital de la section des services de la section des services			

Le conseil d'administration a adopté le budget principal du CIAS - créances irrécouvrables - Admission en non-valeur pour l'exercice 2024.

Adopté le 27 juin 2024

Le Président
Monsieur BÉLLETTE

Le Secrétaire de Service
Monsieur CLÉMENT



2024-06-27_DELIB8.PDF

TÉLÉCHARGER | (PDF, 711,1 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.